



Séance du 10 décembre 2021 à 15h

en présence d'un auditoire limité sur inscription, accessible en visioconférence
présidée par **Marc Aicardi de Saint-Paul**

« Les ressources marines : opportunités et gouvernance des océans »

Et remise des prix 2021

PROGRAMME

Ouverture

Marc Aicardi de Saint-Paul, Président – ASOM

Lecture du procès-verbal de la séance du 3 décembre

Pierre Gény, Secrétaire perpétuel – ASOM

Communications

« Les enjeux de la gestion de la biodiversité marine dans un contexte de développement durable » par **Virginie Tilot – de Grissac**, 4^{ème} section – ASOM

« Gouvernance du domaine marin, des océans et des mers » par **Alain Jeudi de Grissac**, 4^{ème} section – ASOM

Questions et débats

Remise des prix 2021

Présentation des ouvrages et appel des lauréats

Marc Aicardi de Saint-Paul, Président – ASOM

Remise des diplômes

Pierre Gény, Secrétaire perpétuel – ASOM

Réponses des récipiendaires



Résumés des communications

« Les enjeux de la gestion de la biodiversité marine
dans un contexte de développement durable »
par **Virginie Tilot – de Grissac**, 4^{ème} section – ASOM

Les océans, notamment les environnements profonds et extrêmes, considérés comme les plus grands réservoirs de ressources non renouvelables, de biodiversité et de biomasse sont les moteurs principaux pour le climat au niveau global et sont d'importance critique pour le futur bien-être de l'humanité. De plus l'exploitation scientifique, économique et sociale des océans est essentielle pour satisfaire les besoins toujours grandissants de la population de notre planète. Grâce aux approches de génomique, les connaissances sur la biodiversité marine progressent à un rythme soutenu, permettant peut-être de prédire les évolutions à venir. Or les pressions anthropiques actuelles affectent la structure, la productivité et la résilience des écosystèmes marins et mettent un nombre croissant de biocénoses en risque d'extinction. La conservation de la biodiversité, au sein de ses différents écosystèmes, est une priorité pour garder un fonctionnement durable des océans de la planète. Une approche holistique de « gestion durable » des ressources et des espaces marins repose sur trois piliers principaux avec des aspects écologiques, économiques et sociaux englobant l'ensemble des écosystèmes et des activités humaines. Nous présentons ici un aspect peu mis en valeur dans l'aspect juridique et réglementaire de la gestion actuelle des ressources et des espaces marins, notamment en haute mer et en environnement profond, celui des connaissances traditionnelles, les approches coutumières. Notre analyse se porte sur la région du Pacifique et sur les coutumes de ses communautés locales. Dans de nombreuses îles du Pacifique, les communautés locales ont depuis des générations des attachements culturels et spirituels liés à la mer, en particulier aux espèces et aux zones marines spécifiques, aux processus, aux habitats, aux îles et aux formations naturelles des fonds marins. Les connaissances traditionnelles, les approches coutumières de gestion marine et les relations intégrées entre la biodiversité, les écosystèmes et les communautés locales favorisent la conservation et garantissent que les avantages marins sont récoltés de manière holistique, durable et équitable, comme le favorise la gouvernance contemporaine des océans. Dans une certaine mesure, la valeur des pratiques communautaires et du droit coutumier, qui a incité à la coopération et à la coordination régionales, est reconnue dans plusieurs systèmes juridiques du Pacifique et dans un certain nombre d'instruments régionaux et internationaux, mais ce lien important peut certainement être perfectionné. Sur la base de cette analyse, nous identifions les meilleures pratiques et formulons des recommandations concernant les cadres réglementaires actuels et les approches de gestion des ressources des fonds marins.



« Gouvernance du domaine marin, des océans et des mers »
par **Alain Jeudi de Grissac**, 4^{ème} section – ASOM

D'une manière générale, la gouvernance est la définition et la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs (conventions, protocoles, accords, lois, réglementations, normes, contrats...) pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes, afin de prendre des décisions consensuelles, sur un espace défini, et de lancer des actions concertées, généralement pour une utilisation durable des ressources existantes.

Au niveau international, plusieurs conventions et accords internationaux ont définis des principes et mis en place des lignes directrices concernant les océans et les mers qui s'appliquent aux pays signataires de ces conventions, et ce de manière volontaire.

La Convention des Nations Unies sur la Loi de la Mer, définit un certain nombre d'activités pouvant être réalisées sur les océans et les mers, depuis la côte jusqu'à la haute mer et définit l'autorité qui peut effectuer des contrôles dans chacune des zones (eaux intérieures, territoriales, zones économique exclusives, extension du plateau continental et haute mer) et des navires que chaque nation est autorisée à contrôler car il n'existe pas d'autorité internationale pour ce faire.

De son côté, la Convention sur la Diversité Biologique a défini 20 objectifs pour la conservation et la protection de la biodiversité, les objectifs d'Aichi pour 2020, en cours de redéfinition pour 2030.

Au niveau régional, comme pour la Mer Méditerranée, des conventions spécifiques précisent ces éléments sur l'environnement /Convention de Barcelone), sur les pêches (Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée) ou la conservation des cétacés (Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente)

Au niveau national, la réglementation varie de pays à pays, selon leur système juridique, tendant à être en ligne avec les dispositifs internationaux ou régionaux, avec des dispositifs réglementaires pour les activités humaines, sur des sites géographiquement définis, et pour une utilisation durable des ressources. AU niveau local, des systèmes traditionnels peuvent avoir été conservés et assurent un équilibre dans l'exploitation des ressources.

Le conférencier passera en revue les systèmes existants, identifiera leurs forces, leurs faiblesses ou leurs limites et considérera les options pour une amélioration de la gouvernance des océans, depuis les zones sous juridiction nationale jusqu'à la haute mer.



Lauréats des Prix 2021

Prix Luc DURAND-RÉVILLE

CASTEJON, Philippe. *Réformer l'empire espagnol : le système de gouvernement de José de Gálvez (1765-1787)*. Presses Universitaires du Septentrion, 2020

Prix Albert BERNARD

CAROTENUTO, Audrey. *Esclaves et résistances à l'île Bourbon (1750-1848) : de la désobéissance ordinaire à la révolte*. Indes savantes, 2021

Prix de la RENAISSANCE FRANÇAISE

BRUMTER, Christian. *Les Français en Inde 1914-1962 Histoire d'une décolonisation maîtrisée*. L'Harmattan, 2020

Prix Paul BOURDARIE

LAURENT, Caroline. *Rivage de la colère*. Les Escales, 2020.

Prix Robert CORNEVIN

COURREYE, Charlotte. *L'Algérie des Oulémas : une histoire de l'Algérie contemporaine*. Editions de la Sorbonne, 2020.

Prix Paul BOUTEILLER

ALILAT, Farid. *Bouteflika, l'histoire secrète*. Rocher, 2020.

Prix Auguste PAVIE

BARBANCON, Louis-José. *Le mémorial du bagne calédonien*. Au vent des Iles, 2020

Prix Louis Hubert LYAUTEY

PENICAUD, Manoël. *Louis Massignon – le « catholique musulman »*. Bayard, 2020

Prix Monsieur et Madame Louis MARIN

LEE, Ju-Ling. *Imaginer l'indigène. La photographie coloniale à Taïwan (1895-1945)*. Maisonneuve & Larose ; Hémisphères, 2020

Prix Robert DELAVIGNETTE

JENNINGS, Eric. *Les bateaux de l'espoir : Vichy, les réfugiés et la filière martiniquaise*. CNRS, 2020

Prix d'Encouragement à la recherche de la Société des amis

GONG, Tianhui. *La question indochinoise entre la France et la République populaire de Chine de 1954 à 1964*. Thèse de doctorat en histoire de Sorbonne Université, dir. D. Barjot et O. Forcade, soutenue le 6 juillet 2021

Mention spéciale

Léon Gavet, je vous écris des Samoa, un demi-siècle de correspondance inédite de la lointaine Océanie, lettres établies par Mireille Dodart-de l'Hermuzière, préface de Serge Tcherkézoff. Editions du Volcan, 2021